



escroquerie sentimentale suite à un mariage

Par **juditha**, le **28/07/2010** à **00:01**

Bonjour,

je suis nationalité française et mon mari de nationalité haitienne.

Nous nous sommes mariés fin 2007 et il a dû repartir au pays pour revenir avec un visa en France. Depuis qu'il a eu sa première carte de séjour, la situation a commencé à dégénérer. Il néglige son foyer et il ne cesse de me mentir. Il a refusé de passer du temps avec moi et se contente de rentrer ponctuellement à la maison, on ne fait rien ensemble, il gère sa vie de son côté. Et à deux reprises il m'a fait clairement comprendre que si j'allais à la préfecture et qu'il obtienne sa carte de séjour, il ne s'opposerait pas au divorce et s'en irait sur le champs car il a grand besoin d'aller faire sa vie et que je ne suis pas son genre de femme. Il s'étonne même que je n'ai pas remarqué ses intentions dès le départ de la relation. Il m'a frappé dernièrement et j'ai tenté de me défendre et il s'est précipité au commissariat pour déposer une plainte contre moi pour coups car en leur disant que c'est parcequ'il refuse de quitter l'appartement que je l'ai agressé. je n'ai le droit de ne rien dire sinon c'est des insultes en tous genre ou du mépris.

J'ai entamé une procédure de divorce en février dernier et une conciliation est prévu fin aout prochain. Il souhaite conserver l'appartement qui est au nom de Mr et Mme.

Cet homme a abusé de moi pour obtenir ses papiers et humiliée et a proféré des menaces contre moi, il a même inventé une histoire : il prétend qu'il m'a donné 4000 E pour ses papiers ce qui est bien évidemment faux. je me sens très mal comme violée...

Mon époux travaille en CDI, pour le moment sa carte de séjour n'a pas été renouvelée car je ne suis pas présentée à la préfecture, depuis, il ne m'adresse plus la parole et et fuis de plus en plus l'appt, il ne rentre que tard le soir et s'en va la journée entière.

j'aimerais savoir quelles sont les possibilités qu'il a pour pouvoir obtenir son titre de séjour ?

Aussi, je souhaiterais savoir si je pourrais conserver l'appartement ? compte de son salaire qui de 2400 E et moi 900 E de chômage et le loyer est de 624 E. Nous payons chacun la moitié du loyer

Merci de votre réponse